

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 79 (1991)

**Heft:** 5

  

**Artikel:** Appel de textes : les femmes de la francophonie

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279702>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ananas, pomme de discorde

*L'ananas philippin qui arrive sur notre table n'est pas vraiment le fruit de la passion... C'est ce qu'est venue rappeler une syndicaliste philippine, invitée à Lausanne.*

**H**ôte des mouvements « Action de Carême » et « Pain pour le prochain », Mme Jurgette Honculada s'est exprimée récemment au CPO d'Ouchy sur ce qu'elle appelle, « une si grande injustice », à savoir que l'ananas philippin que l'on achète à bas prix, en Suisse notamment, est « encore » produit dans des conditions de travail jugées difficiles pour la population philippine.

Jurgette Honculada, la quarantaine légère, est au bénéfice d'une formation de journaliste. Un métier dont la pratique n'est pas évidente – c'est le moins que l'on puisse dire – dans un pays dirigé à l'époque par un président nommé Marcos. Un métier dangereux même, si l'on est – comme Jurgette Honculada – plutôt préoccupée par la pauvreté ambiante, par la défense des humbles, par la misère tout court !

Mère de deux enfants, Jurgette Honculada décide, dans ces conditions « particulières », d'abandonner le journalisme et saisit l'opportunité – en compagnie de son mari – de participer à la défense des droits des travailleurs dans les plantations d'ananas Del Monte et Dole, respectivement fournisseur de Migros et Coop, défense qu'elle pratique au travers du contrôle de l'application de la « clause sociale ».

Et c'est justement de la « clause sociale » que la syndicaliste est venue parler, de la difficulté à la faire respecter, voire progresser.

En 1983, suite à une campagne orchestrée par des Organisations non gouvernementales (ONG) dont « Pain pour le prochain », « L'Action de Carême », « Swissaid » et « Helvetas » notamment, une « clause sociale » est établie entre les producteurs d'ananas et les importateurs. Il y est stipulé que les producteurs accordent à leurs ouvriers des conditions « socialement et économiquement au-dessus de la moyenne ».

Dans un premier temps on quittait l'esclavage, mais ce n'était pas encore le Pérou.

Plus réservée que la presse « tiers-mondiste », Jurgette Honculada pose un regard critique sur l'expérience en cours aux Phi-



Mme Honculada.

lippines. « L'énergie dépensée en faveur de l'émancipation de la population laborieuse est énorme et les acquis minimes... Les salaires augmentent, d'accord, mais ils sont toujours trop bas et ne correspondent qu'à 6 francs suisses par jour... Le tiers des travailleurs des plantations reçoit un logement et les deux tiers une allocation dérisoire... La liberté d'association doit encore faire son chemin et les syndicats mis sur pied par les directions d'entreprises doivent céder la place aux syndicats libres... Quant à la réforme agraire qui permettra notamment l'accès à la propriété privée, tout comme la réflexion sur la diversification des cultures, il faut vivement espérer pour elles un avancement rapide et un succès tangible... »

Pas vraiment optimiste le témoignage de Jurgette Honculada, elle qui a souhaité, en conclusion de la soirée, « que les œuvres d'entraide impliquées dans le projet « clause sociale » restent vigilantes », mais a souhaité aussi « le réveil de la population philippine, et un regain d'activité syndicale dans le terrain ». Le succès de son mandat et un peu de justice en quelque sorte !

Nicole Ruchti

## Appel de textes Les femmes de la francophonie

La revue canadienne *Recherches féministes* vous invite à lui faire parvenir des textes pour ses prochains numéros. La revue est ouverte à toutes les disciplines, à tous les thèmes, à toutes les approches théoriques et méthodologiques. Le premier numéro de la revue pour lequel des contributions sont demandées traite de la francophonie.

Thème d'intérêt international, la francophonie interpelle les femmes et le mouvement des femmes. La réalité des femmes francophones du Québec, du Canada, des pays européens, africains ou asiatiques est diverse et multiforme.

Ce numéro de *Recherches féministes* vise à faire connaître et reconnaître cette réalité. L'articulation des rapports entre ethnicité et mouvement des femmes, le féminisme global, le développement de réseaux féministes à travers la francophonie, l'état du mouvement des femmes dans les pays francophones, la littérature féministe dans la francophonie, l'immigration francophone sont seulement quelques-uns des sujets possibles. Ce numéro est donc ouvert à la grande variété des recherches réalisées actuellement sur ce thème dans les diverses disciplines.

*Recherches féministes* est une revue scientifique à visée interdisciplinaire. Son objectif fondamental est de contribuer à l'avancement de la recherche féministe par la diffusion d'articles faisant état de résultats inédits de recherche, de textes de critique fondamentale, de réflexion théorique, méthodologique ou épistémologique, de notes de recherche concernant les projets en cours, de comptes rendus de livres et de pratiques féministes novatrices.

Les manuscrits doivent parvenir à la direction de la revue *Recherches féministes*, GREMF, Faculté des sciences sociales, bureau 3800, Pavillon Jean-Durand, Université Laval (Québec) G1K 7P4, avant le 15 août 1991.

Pour de plus amples informations, contactez Cécile Coderre, responsable de ce numéro, au (613) 564-5985/564-2348 ou Huguette Dagenais, directrice de la revue, au (418) 656-5418, télécopieur (418) 656-3266.

Vous pouvez également vous adresser à la rédaction de *Femmes suisses* pour recevoir les « Recommandations aux auteures ».